

La discussion du rapport fut ouverte par le président du Conseil, M. Costa du Rels, délégué de la Bolivie, qui rappela qu'en juin 1940 il avait dit que les événements d'alors, si grands que fussent les malheurs qu'ils entraînaient, ne devaient pas affaiblir notre foi et notre confiance en certains principes de coexistence internationale. "Nous allons, dit-il, transmettre aux Nations Unies plus qu'un beau palais. Nous allons leur confier, en même temps que les fruits de vingt-cinq années d'efforts et de labeur, une mission sacrée, le redoutable honneur de prévenir les souffrances et d'éviter la guerre et la haine entre les hommes."

C'est le vicomte Cecil de Chelwood, dont tous les auditeurs avaient présent à la pensée les longues années de dévouement à la Société des Nations et aux principes qu'elle a défendus, qui prononça le discours le plus remarquable, discours qu'il qualifia d'adieu à une institution avec laquelle il avait été en relation depuis et même avant sa création. "L'œuvre de la Société, dit-il, est nettement et distinctement imprimée dans la vie sociale, économique et humanitaire du monde. Sans la grande expérience de la Société des Nations, les Nations Unies ne seraient jamais nées. Il n'y a de sécurité que dans la paix."

Le délégué de la Chine soutint qu'en dépit de ses imperfections, la Société des Nations aurait pu éviter au monde la tragédie de ces dernières années si elle avait fidèlement observé les dispositions de son Pacte lors de l'agression japonaise en Chine du Nord-Est, en 1931. Le délégué de la Tchécoslovaquie, M. Kopecky, partagea l'avis du délégué chinois que le fait de ne pas protester contre l'agression en extrême Orient et plus tard en Europe avait affaibli la Société des Nations et été la cause de son impuissance à maintenir la paix.

Le délégué de l'Afrique du Sud, M. Leif Egeland, exprima l'avis que le rapport du Secrétaire Général démontrait que l'on s'était montré sage en décidant de poursuivre les travaux non politiques de la Société, en dépit des exigences de la guerre. Il rendit au Secrétaire Général, M. Sean Lester, et au Trésorier, M. Seymour Jacklin, un hommage auquel s'associèrent de nombreux autres orateurs, y compris le porte-parole du Canada.

L'allocution de M. Paul-Boncourt, délégué de la France, fut accueillie par l'Assemblée avec non moins d'attention que celle de Lord Cecil. Après avoir énuméré certains succès de la S.D.N. dans le maintien de la paix, M. Paul-Boncourt en exposa les principaux échecs, puis il ajouta: "Permettez-moi de vous rappeler que, de cette tribune même, lors des pourparlers de Munich, M. Litvinov nous disait que, de l'avis de son gouvernement, la paix était indivisible?" M. Paul-Boncourt marqua que la Charte des Nations Unies comportait des innovations importantes. Il réclama la création d'une armée internationale sous l'autorité des Nations Unies. Sa demande fut appuyée par les délégués de l'Uruguay et de la Turquie.